

Durée : 1h45  
Vae : 1h00

Longueur : 14 km

Balisage :

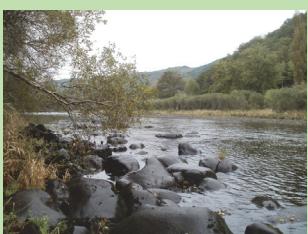
▼ 425 m ▲ 606 m

Dénivelé : + 418 m

Assez difficile  
Vae assez facile

+/- 115 Watts

Ce parcours plutôt technique permet, dans ses premiers contours, la découverte des abords de Madic, puis de tutoyer la Dordogne, aux alentours du Ruisseau Perdu.



Traversée de propriétés privées, chiens interdits même tenus en laisse.



Topo-guide de référence :  
Les Chemins de Sumène Artense  
[www.tourisme-sumene-artense.com](http://www.tourisme-sumene-artense.com)

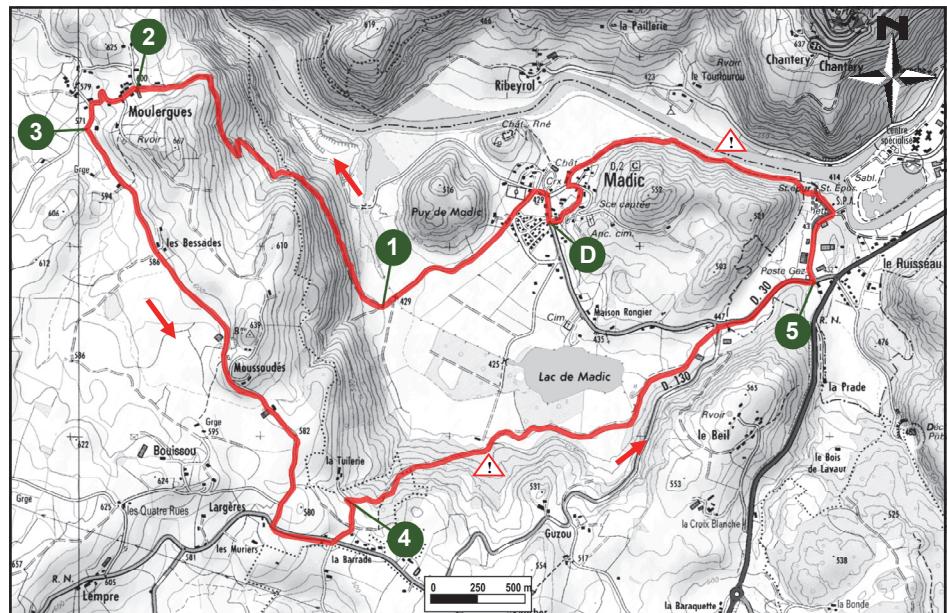
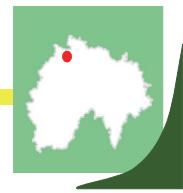
Création et entretien du circuit :  
Communauté de Communes de  
Sumène Artense  
[www.sumene-artense.com](http://www.sumene-artense.com)

Crédit photo CD15-BBT  
Vous souhaitez noter et/ou signaler un problème sur cet itinéraire :  
[www.rando.cantal.fr](http://www.rando.cantal.fr)

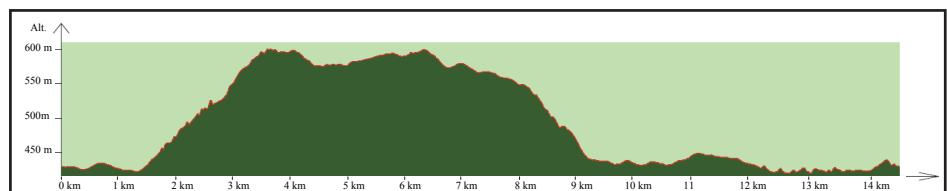
Fiche Rando PDIPR 15  
Edition 2018 - Tous droits réservés

## Le Lac de Madic - VTC N°9

MADIC - BORT-LES-ORGUES



CRAIG - SCAN 25 © IGN 2009 - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.



**D** Départ au parking de l'église. Face à l'église de Madic, prendre à gauche la rue de Chabannes dans le prolongement de la D15.

Au carrefour suivant (calvaire), tourner à gauche et emprunter la rue de la Dordogne sur 75 mètres, puis prendre de nouveau à gauche et s'engager rue du Stade.

Continuer tout droit par la rue du Pont Boutier, dépasser l'école à main droite et poursuivre en face sur la petite route, qui, après quelques hectomètres, enjambe un pont.

**1** A l'embranchement, prendre la piste à droite. Le chemin s'enfonce dans le bois et monte régulièrement sur environ 2 km jusqu'au hameau de Moulerges (montée physique les 400 derniers mètres, poussette sur 100 mètres).

**2** Au hameau de Moulerges prendre la route à gauche puis bifurquer à droite. La route descend jusqu'à un embranchement qu'il faut négocier par la gauche. Au prochain carrefour tourner de nouveau à gauche, en direction de Moussoudès.

**3** Continuer tout droit sur cette route de plateau. Dépasser Moussoudès et continuer toujours tout droit pour aboutir au carrefour avec la D15. Prendre à gauche en direction de Saignes et descendre sur environ 350 mètres.

Aux premières maisons de la Barade prendre à gauche et descendre la petite route sur environ 300 mètres.

**4** Quitter la route et prendre à droite ce bon chemin sur environ 2 km. Le parcours redescend dans la vallée par un sous bois, puis contourne le lac de Madic à main gauche (⚠ ne pas prendre trop de vitesse, clôtures sur les bordures du chemin).

Franchir le pont et remonter sur la route. Prendre à gauche, puis au carrefour de la D30, prendre à droite en direction de Bort Les Orgues et Mauriac.

Continuer tout droit sur environ 600 mètres jusqu'au lieu-dit « Le Ruisseau Perdu ».

**5** 50 mètres après le panneau, tourner à gauche rue des Eaux et s'engager dans la zone industrielle. Rester sur la route principale.

Celle-ci descend et contourne successivement à main gauche la déchetterie puis la station d'épuration.

En bas de la station d'épuration prendre le chemin en face. Celui-ci s'enfonce dans le bois et longe la Dordogne (⚠ attention, tracé parfois étroit cheminant sur le haut de berges abruptes, le cas échéant ne pas hésiter à mettre pied à terre).

Après 1,3 km le chemin rejoint Madic. Prendre à gauche la rue du Suc, puis à droite la rue de la Marie qui ramène à l'église et au point de départ.



Quelques rappels:

Le balisage des itinéraires VTT, signification :



Les itinéraires VTT sont numérotés et la couleur du numéro indique le degré de difficulté du tracé :

Vert : très facile,  
Bleu : facile,  
Rouge : difficile,  
Noir : très difficile.

La couleur de fond de la balise indique le type d'espace sur lequel l'itinéraire est aménagé :

Jaune : espace local,  
Marron : parc naturel régional,  
Rouge : grande traversée ou itinéraire de plus de 80 km

Le positionnement de la balise indique la direction à suivre :



Tourner à droite  
Tourner à gauche  
Continuer tout droit

Dans certains secteurs des panneaux directionnels peuvent intégrer les balises VTT :



Infos +

Avant de partir :

- contrôler le VTT,
- prévoir un kit de réparation.

Le port du casque est très fortement recommandé.

En moyenne montagne, la progression d'un VTTiste est d'environ 8,5 km/h, en VAE 15 km/h.

## Pour une randonnée sans souci



Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topo-guide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

La météo dans le Cantal:

[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)  
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence:

15 S.A.M.U  
17 police  
18 pompiers  
112 numéro d'urgence européen

L'aménagement et l'entretien de cet itinéraire comme la rédaction de cette publication ont été réalisés par la Communauté de Communes de Sumène Artense. Aussi, le Conseil départemental du Cantal ne saurait être tenu responsable d'un quelconque défaut d'entretien sur le terrain ou d'erreurs concernant le descriptif de l'itinéraire.